

L'histoire constitutionnelle de 1789 à 1875

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE 1789 à 1875

Le passage chronique du régime parlementaire au régime

L'intérêt de l'étude de l'histoire constitutionnelle française est double. D'une part un intérêt intellectuel, il est normal de connaître l'histoire de la France d'autant plus quand le lycée accentue bien trop l'histoire du XXème siècle alors que le façonnement de l'ordre juridique français commence bien avant et à tout le moins en 1789. D'autre part un intérêt présent, les écueils des constitutions passées expliquent le choix de notre système de gouvernement actuel. D'une certaine façon, la Vème république s'est construite par l'Histoire tout autant que par le choix d'un ou de plusieurs hommes.

2 grandes tendances seront à dégager :

- → La présence de cycles dans l'histoire constitutionnelle française, des cycles longs comme des cycles courts
- → Une certaine continuité de l'histoire constitutionnelle française, certains éléments se retrouveront jusque dans la Constitution de 1958, et sont présents dans des constitutions antérieures.

Notre voyage démarre en 1789.

L'histoire constitutionnelle démarre en 1791, car c'est la première constitution écrite, naissance d'un long processus de recherche d'un régime idéal.

Dates de la Révolution,

5 Mai 1789 : ouverture des Etats généraux en vue de la régénération de l'Etat

17 juin 1789 : le 1/3 se proclame Assemblée Nationale

20 juin 1789 : Serment du jeu de paume, serment de ne pas se séparer sans voir donner une Constitution à la France

9 juillet 1789 : L'Assemblée Nationale se transforme donc en Assemblée nationale constituant

14 juillet 1789 : le peuple parisien s'empare de la prison de la Bastille, décision que la future constitution contiendra une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

4 Août 1789 : Abolition des privilèges, et donc de la féodalité, égalité des impôts et l'admission de tous les citoyens aux emplois publics

26 Août 1789 : La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est votée

3 Septembre 1791 : L'assemblée adopte la première constitution

14 Septembre 1791 : Le roi l'accepte

Prépa Droit Juris' Perform



L'histoire constitutionnelle de 1789 à 1875

La période révolutionnaire.

Ce que l'on appelle les Constitutions révolutionnaires, sont les Constitutions suivant la Constitution jusqu'au début de l'Empire. Il y a débat pour savoir si le Consulta doit être contenu dans cette période.

O Constitution du 14 Septembre 1791 – Monarchie constitutionnelle

Particularités:

Régime représentatif, Souveraineté nationale, Le législateur et le Roi sont les représentants du peuple. Assemblée

Suffrage censitaire, assemblée unique, élue pour 2 ans, pas de suffrage universel ni de suffrage direct. **Séparation accentuée des pouvoirs :**

- Pas de responsabilité du gouvernement, des ministres du Roi devant l'Assemblée.
- Pas de droit de dissolution.
- Mais droit de veto suspensif pour le roi

DDHC

Transition: Roi suspect de connivence avec les contre-révolutionnaires depuis la fuite de Varennes en juin 1791. 10 Aout 1792, le roi oppose son veto à deux décrets de l'Assemblée sur les émigrés et les prêtres réfractaires. A ce moment la patrie avait été déclarée en danger. Convocation d'une Convention, assemblée chargée de réviser une nouvelle Constitution. 20 Septembre 1792 victoire à Valmy, abolition de la monarchie et établissement de la République, 21 Septembre 1792, commence l'An I. 21 janvier 1793, le roi est exécuté, réaction vive des Cours d'Europe et nouvelle guerre. Nouvelle Constitution votée le 24 juin 1793.

- → Ière République, 3 constitutions :
 - La Convention, constitution du 24 juin 1793 (An I), elle ne sera pas appliquée

Pas appliquée à cause de la guerre, par toute l'Europe, qui a peur pour elle et qui veut réinstaurer la monarchie.

Particularités:

Régime de confusion des pouvoirs au profit de l'Assemblée, véritable organisation pyramidale du pouvoir. Le pouvoir exécutif confié à un Conseil de 24 membres choisis par le Corps législatif sur une liste comportant autant de candidats que de départements. Emanation de l'Assemblée et intégralement entre ses mains.

Souveraineté populaire :

Prépa Droit Juris' Perform



L'histoire constitutionnelle de 1789 à 1875

- **Suffrage universel**, même étendu aux étrangers résidant en France depuis au moins un an, mais pas aux femmes.
- Referendum
- Adoption de la Constitution par le peuple
- Démocratie semi-directe

Transition : Cette constitution ne sera jamais adoptée du fait de la guerre, placée dans un arche de cèdre, au pied du Président de la Constitution, où elle doit demeurer jusqu'à la paix. 10 octobre 1793, *le gouvernement sera révolutionnaire jusqu'à la paix*.

Gouvernement révolutionnaire consiste en ce que l'Assemblée gouverne en principe directement. Cependant création d'un Comité de Salut Public, investi de large pouvoir, véritable gouvernement de la France. Exception imposée par les circonstances, le but étant de faire régner l'ordre à l'intérieur et de gagner la guerre à l'extérieur, ce que ce gouvernement réussira à faire. Exercice dictatorial du pouvoir, qui a pris le nom de Terreur, en raison de la brutalité du régime et du penchant de Robespierre pour la guillotine. Fin de la guerre en 1794, le Convention lasse des exactions de Robespierre, exécute ce dernier et ses adjoints, brise le Comité de Salut Public. Renaissance d'un régime d'Assemblée. Volonté de mettre fin au régime d'Assemblée et donc rejet de la Constitution de 1793. On entreprend la rédaction d'une nouvelle Constitution.

o Le Directoire, constitution du 22 aout 1795 (An III), régime présidentiel

Particularités: Réaction au profit de l'exécutif. De sorte que pour éviter la toute-puissance d'une assemblée, on introduit le bicamérisme, Conseil des cinq-cents et Conseil des Anciens (qui n'a que le pouvoir d'approuver ou rejeter sans amender).

Séparation stricte des pouvoirs, avec un pouvoir exécutif composé du directoire, 5 personnes, irresponsables devant les Assemblées, membres élus, 1 par an. Pas de dissolution.

Souveraineté nationale, suffrage restreint.

Transition: De nombreux conflits émaillent cette Constitution. Cela finit par le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII, établissement d'un Consulat provisoire avec Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos. Élaboration d'une nouvelle Constitution, celle du 13 décembre 1799 (An VIII).

Le Consulat, constitution du 13 décembre 1799 (An VIII

Arrivée au pouvoir de Napoléon, « La Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée : elle est finie ».

Particularités:

Encore une fois, Constitution en réaction à la Constitution précédente.

Méfiance envers le pouvoir du suffrage, électeurs votent pour des listes de confiance. Par contre appelé pour plébisciter le gouvernement en place, et ses décisions importantes.

Confusion des pouvoirs au profit du premier consul:

Prépa Droit Juris' Perform



L'histoire constitutionnelle de 1789 à 1875

- Soumission du législatif via sa séparation en 3 chambres
- Exécutif en principe divisé entre 3 Consuls, mais en réalité, c'est le premier consul qui domine, les autres consuls ont pouvoir consultatifs. Senatus consulte en l'an X nomme Bonaparte consul à vie.

Contrôle de constitutionnalité des lois.

Constitution soumise au peuple, mais en réalité dérive plébiscitaire.

Transition:

Senatus consulte de l'an XII, 18 Mai 1804, instituant l'Empire, Constitution plébiscitée.

Ier Empire

Réinstauration d'une dynastie, héréditaire, mâle, primogéniture. Obsession de sa succession. Sinon tout passe par l'Empire. Il est sacré le 2 décembre 1804. L'empereur concentre tous les pouvoirs, il dote l'administration de règle de conduite centralisée, Code civil... Marque l'empreinte du Napoléon. Façade démocratique, disparition du Tribunat ...

100 jours, en avril juin 1815, retour de Napoléon, acte additionnel aux constitutions de l'Empire le 22 avril 1815, régime s'inspirant en réalité de la Charte de 1814, mais avec Napoléon.

Puis finalement défaite de Waterloo.

Transition: Chute de Napoléon suite à sa défaite face aux nations européennes. Déchéance de Napoléon le 1er avril 1814. Charte constitutionnelle du 4 juin 1814. Puis 100 jours et rétablissement de la charte de 1814.

Les Chartes

→ La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814

Particularités : Le régime des chartres va permettre la mise en place du régime parlementaire en France. Et pourtant paradoxe, on remet en place la souveraineté du Roi.

Régime de collaboration des pouvoirs, on voit apparaître les éléments du régime parlementaire, et la liberté politique.

Pourtant paradoxe, suffrage censitaire, et la souveraineté appartient au Roi.

On s'appuie sur les principales conquêtes de la Révolution, libertés individuelles, égalité civile, liberté de presse etc...

Régime parlementaire :

- Exécutif bicéphale, le Roi et les ministres. Le roi étant irresponsable.
- Droit de dissolution sur la chambre des députés
- Parlement bicaméral
- Responsabilité seulement pénale des ministres du Roi, cependant dérive vers la responsabilité politique par la pratique comme au Royaume-Uni.

Prépa Droit Juris'Perform

www.juris-perform.fr

6 bis bvd Pasteur / 9 bis rue Saint Alexis 34000 Montpellier



L'histoire constitutionnelle de 1789 à 1875

Transition : C'est la pratique de Charles X qui va provoquer la chute de ce régime. Charles X monte sur le trône en 1824, entre les mains d'un parti réactionnaire, choix de gouverner seul, par ordonnance. **Révolution parlementaire de 1830.**

Dissolution de la chambre, majorité hostile au Roi est renforcée, Charles X va légiférer par ordonnance, en restreignant le suffrage, il dissout une fois de plus la chambre et suspend la liberté de la presse. Utilise les ordonnances censées être un moyen pour protéger la sûreté de l'Etat. Révoltes, Charles X doit s'exiler. Pouvoir au Duc d'Orléans, il accède au trône le 9 aout sous le nom de Louis-Philippe.

→ La Charte du 14 Aout 1830

Cette charte n'est pas octroyée par le Roi mais est issue d'un compromis entre le Roi et le Parlement. La souveraineté n'est plus royale mais nationale.

Réaffirmation du parlementarisme, par le renforcement d'un véritable rôle du gouvernement et du premier ministre. Pratique de la question de confiance, le 1^{er} ministre n'hésite pas à demander la dissolution de la Chambre.

Le contrôle parlementaire s'affermit via l'interpellation.

Existence de facto d'une responsabilité politique des ministres.

Le Roi a des pouvoirs propres, comme les affaires étrangères ce qui est logique puisqu'il est le chef de l'Etat.

Transition:

Problème : Le peuple va rester largement écarté du système politique. Malgré l'abaissement du cens.

On a donc une véritable révolution en 1848, qui embrase l'Europe, et porte avec elle également un questionnement social, face à la mise en place du capitalisme.

Fin du 1^{er} cycle constitutionnel.

→ La Deuxième République

La deuxième république naît donc d'une révolution véritablement démocratique qui aboutit au régime de la deuxième république. Espoir qui durera... 3 ans. Durant la période révolutionnaire on voit un régime d'assemblée se dessiner. De plus mise en place d'une séparation stricte des pouvoirs, telle un dogme.

La mise en place du SU masculin

L'élection populaire du Président de la République, grande nouveauté provoque le problème d'une concurrence de légitimité démocratique avec l'Assemblée.

Une séparation stricte des pouvoirs, pas de droit de dissolution et pas de responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée. Pose problème notamment car concurrence des légitimités démocratiques. Régime présidentiel donc assemblée forte d'autant plus que pas de bicamérisme.



L'histoire constitutionnelle de 1789 à 1875

Résolution des conflits ne pouvait qu'advenir par la force.

Transition: Mais la transition vers une réaction de l'exécutif, va venir grâce ou à cause de l'élection populaire du Président de la république qui ne sera autre que Louis-Napoléon Bonaparte élu à une majorité considérable.

→ Le Second Empire

Coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte, profite d'une loi qui voulait limiter le suffrage universel (suffrage qui l'avait porté au pouvoir), pour rompre avec la légalité républicaine.

Le 2 décembre 1851, il dissout l'Assemblée Nationale et le Conseil d'Etat, il convoque le peuple pour un plébiscite. **Véritable coup d'Etat, il remporte largement le plébiscite.**

Et propose une réforme constitutionnelle fondée sur certains principes, Chef d'Etat responsable, nommé pour 10 ans, ministres soumis au chef de l'Etat mais irresponsables devant l'Assemblée. Législatif bicaméral élu au SU. **Rédaction de la Constitution validée par plébiscite.**

Constitution du 14 janvier 1852, mais dès novembre senatus consulte pour réinstaurer la dignité impériale, approuvé par plébiscite là encore.

Constat d'un suffrage universel et d'un appui populaire de façade. Opposition qui réclamait la liberté de presse, la participation des chambres au gouvernement, bref qui souhaitait le **parlementarisme**.

A partir de 1860, il y a des assouplissements, et en 1870, nouvelle constitution largement qui met en place un régime parlementaire. Qui sera balayé et rendu responsable de la défaite de 1870, contre les Prussiens voulant unifier l'intégralité de l'Allemagne. Chute de Napoléon le Petit après la bataille de Sedan, la France perd l'Alsace et la Lorraine.

Le régime libéral de 1870 est remis en cause, car n'a pas permis de gagner la guerre, et donc nouvelle rédaction d'une constitution. Celle de la IIIème république.